

COUPE DE L' AISNE 2018

REGLEMENT :

Les rencontres sont prévues le samedi à 19h30. Elles ne peuvent pas être reportées. La date peut être avancée en accord entre les clubs. Les résultats doivent parvenir au plus tard le mardi suivant l rencontre par mail adhollande@me.com (feuille de rencontre scannée en pièce jointe). Il appartient au club vainqueur d'envoyer les résultats. Les équipes sont composées de 2 ou 3 joueurs (le 3 ème joueur disputant uniquement le double).

RAPPELS :

Un joueur ayant joué dans une équipe quelque soit le tableau ne peut plus jouer dans une autre équipe

Les benjamins autorisés à jouer en championnat séniors sont autorisés à participer à la coupe de l'Aisne

1^{er} Tour rencontres à jouer au plus tard le 19 mai 2018

Le premier club cité joue à domicile.

Tableaux 5-8

Soissons 1 – Pinon Anizy 1
Crepigny 1 – Laon 1
Laon 2 – Château Thierry 2
Guise 1 – Soissons 2

Tableau 5-12

Buire 1 – St Richaumont 1
Venizel 1 – Tergnier 1
Château Thierry 1 – Pinon Anizy 1
Soissons 1 – Sissonne 1

Tableau toutes catégories

5 équipes inscrites donc pas de 2^{ème} tour pour cette catégorie. Les demies finales se joueront le 2 juin au plus tard